

Évolutions du parc de bâtiments de production de volailles de chair

Résultat de l'année 2022



Etude financée par :



V. PEDRO¹, S. FOURDIN²

Contact : pedro@mail.fr

¹ ITAVI – RENNES

Résumé

Après une phase de réduction dans les années 2000, le parc de bâtiment volaille de chair suit une évolution nette en légère hausse de (+ 0,3 % par an) à partir de 2010. Cette dynamique est portée notamment par les évolutions du parc Label Rouge & bio qui affiche une croissance moyenne à + 1,4% / an depuis douze ans. Le parc standard et certifié est en recul depuis 2018 conséquence d'un taux de construction (+ 1,6% / an) et de disparition (- 2,5%) déséquilibré, traduisant un renouvellement des élevages en déclin. Le parc de bâtiments canard à rôtir conserve quant à lui une tendance à la baisse entre 2010 et 2022, à - 1,7% / an

1. Introduction

Dans les années 2010 à 2020, le parc de bâtiments de volailles de chair de notre échantillon est en croissance nette (taux de construction supérieur au taux de destruction). Cependant, depuis 2018 cette tendance perd de son souffle, affectée par la baisse des surfaces en standard et certifié. En effet, 2021 a été marqué par l'arrêt de cette évolution positive de 10 ans, avec un taux de croissance nette négatif (- 0,7 % pour l'échantillon général) une première depuis 2009. Cette évolution négative se poursuit en 2022 avec - 0,9 % d'évolution nette. Toutefois, le taux de rénovation du parc bâtiment reste positif (+ 4,8 % pour l'échantillon général) fortement porté par le parc standard et certifié (+ 7,9 %) en raison des normes et des engagements bien-être animal de ces productions. Constat similaire en canard à rôtir qui enregistre un taux de rénovation positif (+ 6,6 %). Quant au parc Label et bio, les rénovations se rapprochent d'une évolution nulle en 2022 (+ 0,02 %) qui s'inscrit dans une tendance baissière depuis 2020.

2. Représentativité de l'enquête

La dernière estimation disponible et exacte du parc bâtiments volailles de chair (poulet, dinde, canard à rôtir, pintade) date du recensement agricole 2020, qui établit à 15,9 millions de m² les capacités de production française. En comparaison avec les deux précédents recensements, le

parc 2020 a diminué de 14,8 % par rapport à 2010 et de 28,3 % par rapport à 2000.

Cette surface, issue du recensement agricole de 2020, est relativement élevée compte tenu du niveau de la production et les caractéristiques techniques des élevages. Afin de déterminer une surface plus proche des réalités de production, la « surface minimale en planning » (SMP) est utilisée pour déterminer le niveau de représentativité de l'enquête. La SMP, qui représente la surface utile nécessaire pour couvrir la production nationale, est estimée sur la base des données de mises en place fournies par le SSP et le Synalaf, ainsi que les indicateurs techniques issus de l'enquête des performances technico-économiques.

Entre 2000 et 2010, on constate un repli de la SMP de 28 %, en lien avec des gains de productivité réalisés sur cette période.

Sur la période 2010-2019 la SMP se stabilise aux alentours de 12,3 millions de m². De nouveaux gains de productivité sont enregistrés mais moindres que sur la décennie précédente, tandis que la substitution produit se poursuit avec une croissance en poulet et une production de dinde qui se stabilise. Sur la période 2020-2021, la SMP est en progression de 2 % et affiche 12,7 millions de m².

La SMP, 2022 est marqué par un fort repli l'IAHP ayant touché les productions de volailles de chair, qui étaient jusqu'à lors épargné, un grand nombre de bâtiments a été

partiellement rempli au cours de l'année. De ce fait la SMP 2022 est estimé à 11,4 millions de m² contre 12,7 millions de m² en 2021, soit un recul de 10 %.

Tableau 1. Évolution de la représentativité de l'enquête bâtiment et du parc volaille de chair
SMP(1) : surface minimale en planning
* Données issus du Recensement Agricole nationale (RA)
** Estimation du parc VdC sur la base su RA 2020et des taux nets de croissance annuelle
*** SMP 2021 utilisé en 2022 (conséquence IAHP)

	2020*	2010*	2015*	2022
Parc total volaille de chair (en million de m²)	20,9	18,7	15,9	15,7**
SMP ⁽¹⁾ (en million de m²)	17,0	12,3	12,7	12,7***
Surface enquête ITAVI (en million de m²)	14,8	7,3	8,2	7,6
Représentativité (en %)	87%	59%	65%	60%

La représentativité de l'échantillon collecté en 2022 est confrontée sur la base de la SMP 2021, pour permettre une comparaison cohérente par rapport à une année dite « normale ».

La représentativité de l'enquête s'est détériorée en 2022, rapportée à la surface minimale en planning, ce taux régresse à 53 % du parc en filière organisée, soit 11 points de moins par rapport à 2021.

3. Les résultats de l'enquête bâtiment 2022

3.1. Structure du parc bâtiment volaille de chair selon RA 2020

Dans le cadre de l'enquête bâtiment, il est possible de donner une représentation de la structure des ateliers par région et par système de production. La comparaison entre les résultats de l'enquête 2010 permet d'éviter les erreurs d'interprétation lié à un l'échantillonnage variable selon les années.

En 2020, le Recensement Agricole comptabilise 14 462 exploitations avicoles françaises en activité, ce qui correspond à une surface totale de 15,9 millions de m², et 1 105 m² par bâtiment. Pour la même année, l'enquête bâtiment de l'ITAVI avaient collecté pour 9,8 millions de m². En effet, l'enquête ITAVI s'effectuant exclusivement au niveau de la production organisée, les élevages de très petite taille ou indépendants sont par conséquent écartés. En retirant du RA les exploitations de moins de 300 m2 de bâtiment, la taille moyenne des ateliers passe à 1 496 m².

Tableau 2. Évolution du parc avicole issue du recensement agricole de 2010 et 2020. Source – RA 2020.

	2010	2020
Exploitations recensées	16 899	14 462
Surface par atelier (en m²)	1 108	1 105
Surface totale (en m²)	18 724 092	15 988 779
Exploit. de moins de 300 m²	2 535	4 016
Surface par atelier (en m²) de moins de 300 m²	150	80
Surface totale (en m²) hors exploitation de moins de 300 m²	18 342 828	15 929 160

3.2. Structure du parc bâtiment volaille « standard et certifié » 2022

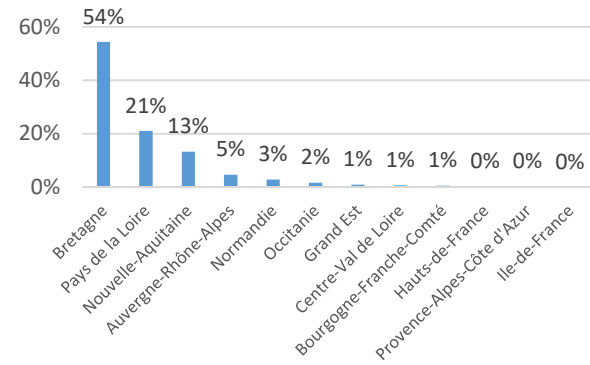


Figure 1. Répartition géographique de la surface du parc standard et certifié enquêté en 2022. Source – Enquête bâtiment ITAVI

En production volaille de chair standard et certifiée à l'échelle nationale pour 2022, un producteur dispose d'environ 1,9 bâtiment (+ 8,8 %, sur 12 ans) pour une superficie moyenne par bâtiment d'environ 1 125 m² (+ 5,2 % sur 12 ans). On remarque que le nombre de bâtiments détenu par producteur a été l'indicateur le plus en croissance sur les 12 dernières années. La hausse simultanée du nombre et de la superficie des bâtiments par producteur fait « mécaniquement » augmenter la superficie moyenne d'un atelier pour ce segment de production qui s'affiche à environ 2 130 m², soit une hausse de 14,4 % en 12 ans.

Il existe toutefois des disparités régionales. La région Occitanie a connu la plus forte progression de la taille moyenne des ateliers sur les 12 dernières année (+ 32,5 %) principalement expliqué par l'augmentation de la taille des bâtiment (+ 34,9 %). Constat opposé en ce qui concerne la région Centre-val-de-Loire qui enregistre la baisse la plus marqué en taille d'atelier sur la même période (- 16,6 %) résultant d'un nombre de bâtiment par producteur en recul de 19 %. Il faut cependant garder à l'esprit, que ces régions ne représentent que 2 % et 1 % de la surface nationale pour cette production ce qui explique les taux élevés en variations pluriannuelles.

Tableau 3. Structure des ateliers avicoles chair standard et certifié par région. Source – Enquête bâtiment ITAVI

	bâtiments / éleveur		surface / bâtiment		surface moyenne de l'atelier	
	2022	% 22 / 10	2022	% 22 / 10	2022	% 22 / 10
Bretagne	1,9	+20,7%	1 183,4	-14,5%	2 301,8	+3,2%
Pays de la Loire	1,9	-0,2%	1 101,3	+13%	2 110,9	+12,8%
Nouvelle Aquitaine	2,0	-3,5%	1 049,1	+18,3%	2 075,4	+14,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	1,5	-1,3%	1 065,0	+13,8%	1 633,6	+12,3%
Normandie	1,7	+11,8%	937,4	-5,9%	1 562,3	+5,2%
Occitanie	2,2	-1,8%	852,1	+34,9%	1 874,5	+32,5%
Grand Est	SS	SS	SS	SS	SS	SS
Centre-Val de Loire	1,5	-19,1%	982,9	+3,1%	1 441,5	-16,6%
Total France	1,9	+8,8%	1 123,5	+5,2%	2 130,6	+14,4%

Si on se concentre sur les deux principaux foyers de production standard et certifié, la Bretagne (1ère région en termes de superficie) voit la taille moyenne des ateliers de production en hausse de 3,2 % sur 12 ans nettement expliqué par un agrandissement des structures. Ainsi le nombre de bâtiments détenus par producteur progresse de + 20,7 % sur ce pas de temps. Il est possible d’émettre l’hypothèse une dynamique de rachat de bâtiments anciens et de plus petite taille par des éleveurs déjà installés, ce qui expliquerai la perte de superficie par bâtiment (- 14,5 %). Quant à la région Pays-de-la-Loire, la taille moyenne des ateliers est également en progression sur 12 ans (+ 12,8 %) mais avec une dynamique opposée à sa région voisine. En effet, alors que le nombre de bâtiments détenu par producteur est resté stable, la superficie moyenne par bâtiment est en revanche en forte progression (+ 13 %). Ceci s’explique par une dynamique de construction en nouveaux bâtiments de plus grande superficie (cf. figure n°2) et des destructions des bâtiments anciens de plus petite taille.

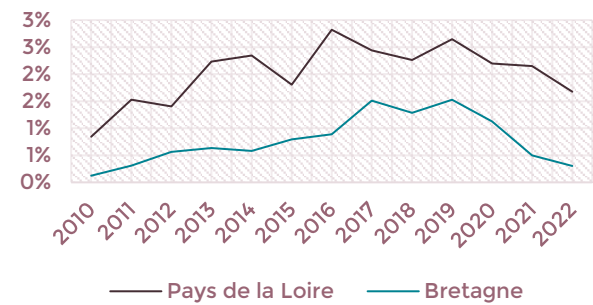


Figure 2. Evolution des taux de construction des parc standard et certifié en Bretagne et pays-de-la-Loire depuis 2010. Source – Enquête bâtiment ITAVI

En volaille de chair Label Rouge, les tailles des bâtiments sont limitées à 400 m2 et à 480 m2 en bio. L’enquête 2022 révèle une surface moyenne d’environ 375 m2/ bâtiment au niveau national pour l’ensemble de ce segment de production. Sur le plan géographique, on observe que le grand ouest dispose de bâtiment de « grande taille »

avoisinant les 400 m² en Pays de la Loire et même supérieur en Bretagne avec 432 m² par bâtiment.

3.3. Structure du parc bâtiment volaille « Label et bio » 2022

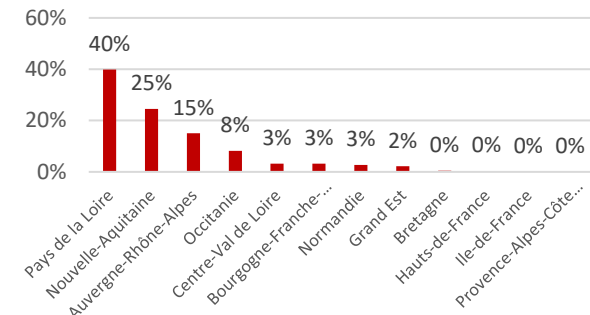


Figure 3. Répartition géographique de la surface du parc label et bio enquêté en 2022. Source – Enquête bâtiment ITAVI

	bâtiments / éleveur		surface / bâtiment		surface moyenne de l'atelier	
	2022	% 22 / 10	2022	% 22 / 10	2022	% 22 / 10
Pays de la Loire	2,9	12%	398,2	-7%	1 135,9	4%
Auvergne-Rhône-Alpes	2,1	22%	394,9	2%	812,9	24%
Occitanie	3,0	35%	351,3	1%	1 042,8	36%
Nouvelle-Aquitaine	3,9	288%	254,1	-71%	985,3	14%
Centre-Val de Loire	2,5	34%	390,4	-1%	962,4	33%
Bourgogne-Franche-Comté	2,3	23%	399,0	4%	903,6	28%
Normandie	2,1	23%	396,6	2%	846,3	25%
Grand Est	ss	ss	ss	ss	ss	ss
Bretagne	2,2	5%	432,5	8%	946,2	14%
Total	2,7	36%	374,8	-18%	1 000,9	11%

Tableau 4. Structure des ateliers avicoles chair label et bio par région. Source – Enquête bâtiment ITAVI

SS : Secret Statistique

La zone sud-ouest quant à elle, composée de l’Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine, observe une taille de bâtiment plus petite aux alentours des 300 m². Cette faible surface moyenne s’explique par la structure des élevages dans cette région, pour une part orientée vers la production dans des cabanes mobiles. Cependant, le nombre de bâtiments détenue par éleveur est plus conséquent que dans les autres régions avec a minima 3 bâtiments. Globalement, à l’échelle nationale, le parc « Label et Bio » s’est développé depuis 2010 avec une progression de 36 % du nombre de bâtiments par éleveur et de la taille moyenne des ateliers de 11%. On remarque que cette dynamique est nettement plus marquée dans les régions les moins productrices de volaille comme la Bourgogne-Franche-Comté et le Centre-Val-de Loire (+28% et +33% sur la taille moyenne des ateliers).

4. Dégradation de la croissance nette des surfaces de bâtiment 2022

Entre 2010 et 2021, la production de volaille de chair est restée globalement stable (+0,6 % de hausse moyenne annuel). Seule la campagne 2022 de production observe une forte baisse de production (-10 %) en raison de l'IAHP. Sur la même période le taux net d'évolution des surfaces en bâtiments avicoles s'élève à 0,3 % de croissance nette.

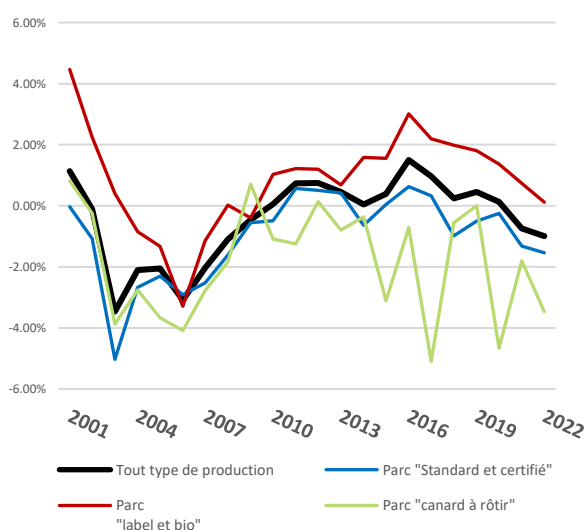


Figure 4. Évolution comparée des taux nets d'évolution du parc par type de bâtiment depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

Le bilan des constructions et destructions tend à se freiner depuis 2019. En 2022, le taux de construction reste positif (+1,3 %) mais s'essouffle avec une moyenne sur les 5 dernières années de +2,1 %. Les surfaces détruites quant à elles sont stables avec -2,3 % en 2022, similaire à la moyenne des 5 dernières années. Cependant, le taux de destruction étant supérieur à celui des constructions, le taux net de croissance du parc enquêté est négatif de -1,0 % en 2022. La croissance nette positive du parc volaille français enregistre, selon l'enquête bâtiment, une seconde année consécutive de dégradation après une campagne 2021 enregistré à -0,7 %.

Si l'on observe cet indicateur par segment de production, le parc « Label et Bio » reste en phase de croissance avec +0,1% de taux net en 2022. Cependant la dynamique est en fort ralentissement depuis 2021 qui voit le taux net de croissance sous la barre des 1 %, une première depuis 2013.

A la différence, le parc standard et certifié ainsi que le parc canard à rôtir obtiennent des taux de croissance négatif respectivement de -1,5 % et -3,4 %. Le parc standard et certifié connaît un taux négatif depuis 2018 avec une moyenne annuelle de -0,9% et qui s'accélère depuis 2021. Le parc canards à rôtir est en seuil négatif depuis 2012.

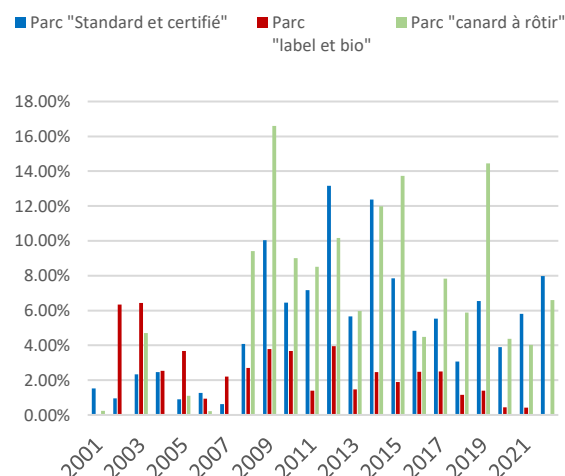


Figure 5. Évolution des taux de rénovation des bâtiments par type de production depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

Le taux de rénovation est très variable d'une année sur l'autre et entre régions. Plusieurs OP (Organisations de Production) parviennent à renseigner cet indicateur dans l'enquête, mais d'autres ont du mal à l'estimer.

Le taux de rénovation très élevé en 2022 (+ 4,8%) un plus haut depuis 2019. En s'intéressant de plus près aux types de bâtiments rénovés (figure 5), on constate que le taux de rénovation est historiquement supérieur pour le parc standard et certifié et canard à rôtir. C'est toujours le cas en 2022, selon l'enquête. Le segment standard et certifié avoisine les 8% de rénovation, en raison des ambitions bien être prise par la filière, notamment l'accès à la lumière naturelle.

5. Comparaison des dynamiques en fonction des types de bâtiments

L'échantillon enquêté en 2022 représente 3,5 millions de m² pour le parc standard & certifié, 2,7 millions m² pour le parc LR & bio et 516 225 m² pour le parc canard à rôtir. Ainsi, l'échantillon total est de 6,7 millions de m², soit environ 53 % de la production organisée.

Le parc standard et certifié gagne en superficie entre 2011 et 2017, à l'exception de l'année 2014, en partie du fait de la réduction de l'activité export suite à l'arrêt des restitutions à l'été 2013. Depuis 2018, ce segment de production observe une contraction des surfaces en activité avec des taux nets négatifs. Le taux de construction oscille autour de + 1,6 % sur les 5 dernières années, 2022 affichent +0,6 %. Le taux de destruction, globalement stable depuis 2017 (entre 2 % et 3 %) atteint -2,17 % en 2022. Il en résulte un taux d'évolution net à -1,54 % en 2022. Depuis 5 ans, le taux net de croissance du parc standard et certifié est négatif et en accélération depuis 2021 (supérieur à -1 %).

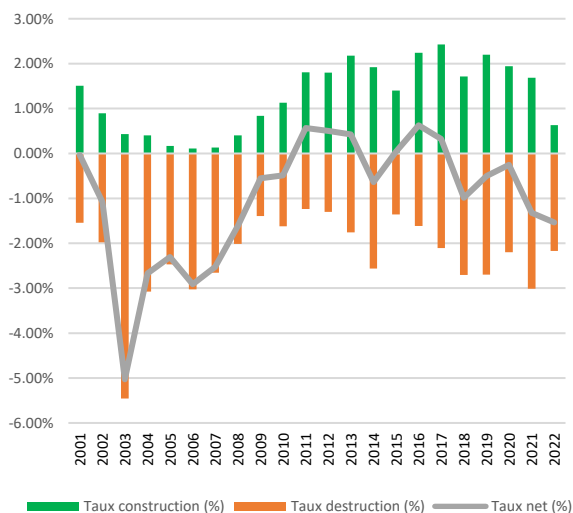


Figure 6. Évolution des taux de construction et de disparition du parc standard et certifié depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

Le parc Label Rouge & bio, à l'inverse, a connu « seulement » six années de taux net négatif entre 2004 et 2009. Il est en fort développement depuis 2010, avec un taux net encore positif en 2022 (+0,11 %), tiré par des constructions dynamiques (+2,16 %). Cependant, les destructions sont en progression avec -2,05 %. Sur la période 2010-2022, le taux net d'évolution du parc LR & Bio est positif de + 1,6 % / an, mais est marqué par les deux dernières années avec un solde inférieur à +1,0 %.

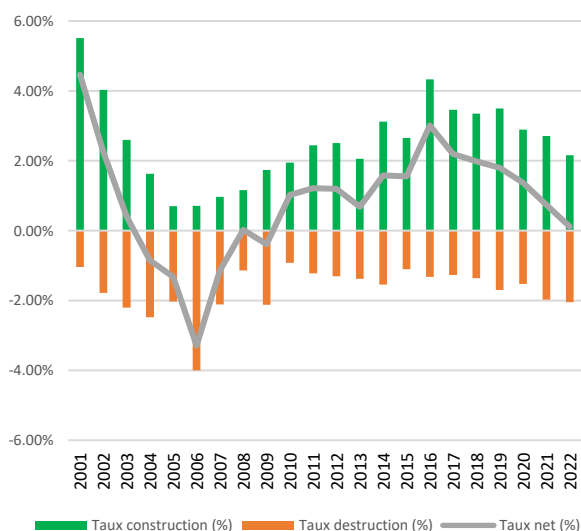


Figure 7. Évolution des taux de construction et de disparition du parc label et bio depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

Le parc canard à rôtir quant à lui ne parvient pas à retrouver une dynamique positive : il est globalement en réduction de surface depuis 2002 avec toutefois quelques exceptions ponctuelles (2018 et 2019 les dernières en date). En 2022, le déséquilibre entre construction (+ 1,8%) et destruction (- 5,3%) est tel que le taux d'évolution net est de - 3,5%. Toutefois, un taux de rénovations important est constaté en 2022 (+ 6,6 %) et a permis de réadapter

certains outils de production en passant à des bâtiments multi espèces.

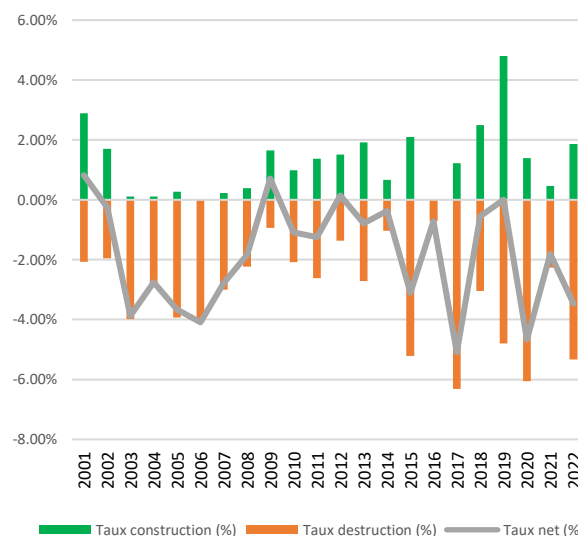


Figure 8. Évolution des taux de construction et de disparition du parc canard à rôtir depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

6. Les principaux bassins de productions

6.1. Redynamise breton, le sud-ouest décroît

Le parc breton s'est fortement rétracté au début des années 2000, accompagnant une forte réduction des volumes d'abattage. La situation s'est améliorée sur les dernières années, avec un taux net restant négatif mais dans des valeurs plus proches de zéro, avec un rythme de construction et de destruction faible. En 2022, le taux de disparition s'établit à - 0,7 % pour un taux de construction à + 0,3 %, soit un taux net de - 0,4 %, principalement porté par la stabilité du parc standard et certifié, qui représente environ 90 % des surfaces totales de la région.

Evolution des différents indicateurs en Bretagne depuis 2001

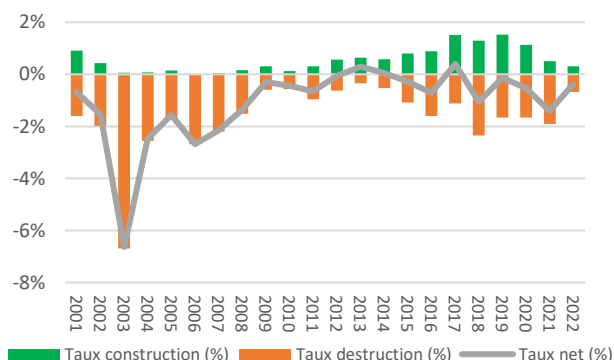


Figure 9. Évolution des taux de construction et de disparition du parc breton depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

Le parc ligérien a connu sa plus importante régression en 2006, l'épidémie mondiale d'influenza ayant conduit à une baisse de la production, engendrant une perte de 4,9 % de ses surfaces. La situation s'est depuis rapidement améliorée avec une évolution nette en hausse à partir de 2010, grâce à des constructions dynamiques. En 2022, le taux net d'évolution oscille toujours autour de l'équilibre (+ 0,8 %), principalement soutenu par le taux net du parc Label Rouge et Bio (+ 2,2 %), tandis que le parc standard et certifié décroît de 3,1% en 2022. Le parc ligérien de canard à rôtir se réduit en 2022 (- 1,7%).

La région Nouvelle-Aquitaine, à l'instar de l'ensemble des bassins de production principaux, a connu un recul des surfaces jusqu'en 2009, et détient un taux net d'évolution des capacités de production globalement positif jusqu'en 2020. En 2017, on assiste à un taux net à l'équilibre (- 0,1 %) avec un taux de destruction en hausse (- 2,4 %), à rapprocher des épisodes d'influenza aviaire ayant particulièrement touché le parc Label Rouge et bio cette année-là. Après une reprise progressive en 2018 et 2019, le taux de construction perd de sa dynamique (+ 0,7 %) en 2022 par rapport à son taux de destruction (- 2,2 %). Le parc Label Rouge et Bio concerne près de 40 % des surfaces régionales de l'échantillon et contribue fortement au ralentissement de la croissance de ce segment. Les cabanes mobiles ne sont pas prises en compte dans le périmètre. Quant au parc du canard à rôtir, le taux net connaît une baisse modérée en 2022 (- 0,17 %).

Evolution des différents indicateurs en Pays de la Loire depuis 2001

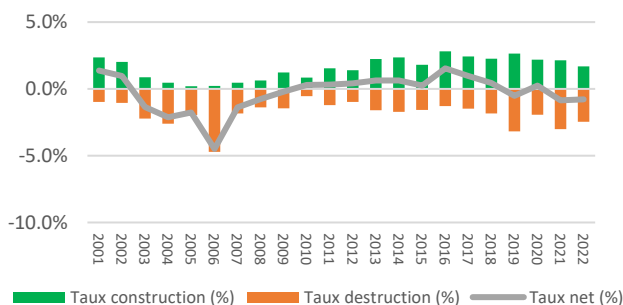


Figure 10. Évolution des taux de construction et de disparition du parc Pays-de-la-Loire depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

Evolution des différents indicateurs en Nouvelle-Aquitaine depuis 2001

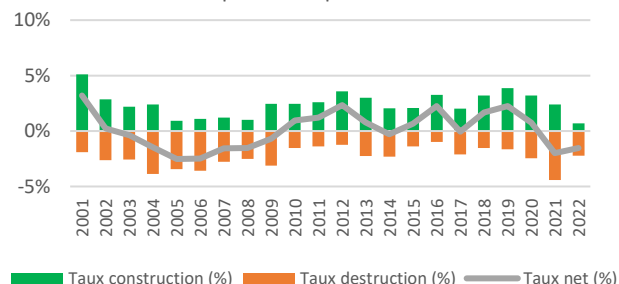


Figure 11. Évolution des taux de construction et de disparition du parc Nouvelle-Aquitaine depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

6.2. Situation contrastée dans les bassins secondaires.

Les échantillons observés dans les régions secondaires traitées ici sont plus réduits que dans les bassins principaux. En 2022, nous avons eu une participation satisfaisante en dehors des zones historiques, toutefois, la taille des surfaces des échantillons reste faible, l'ampleur des variations doit donc être considérée avec précaution.

Evolution des différents indicateurs en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2001

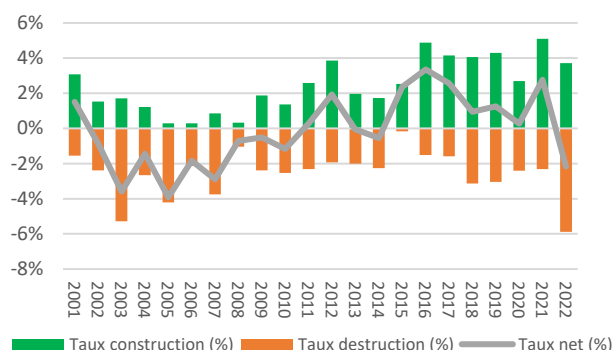


Figure 12. Évolution des taux de construction et de disparition du parc Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

En région Auvergne-Rhône-Alpes, les taux de construction s'établissent à des niveaux élevés depuis 2015 avec une moyenne annuelle à + 3,9 % / an, tandis que les taux de disparition sont plus faibles (- 2,5 % / an) sur la même période. En 2022, le taux de construction reste élevé à + 3,7 %, tandis que le taux de destruction (- 5,9 %) progresse très fortement par rapport aux années antérieures. Sur cette région le taux de croissance net en 2022 est négatif de 2,2 %, une première depuis 2014.

Evolution des différents indicateurs en Centre-Val de Loire depuis 2001

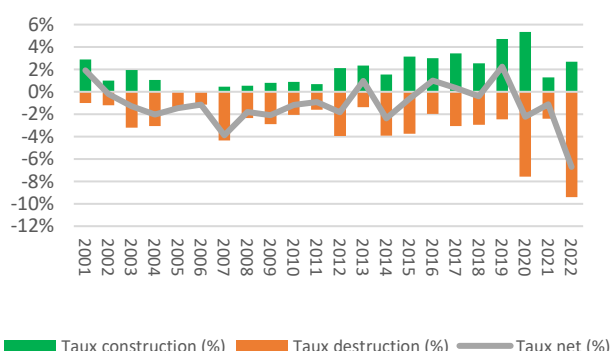


Figure 13. Évolution des taux de construction et de disparition du parc Centre-Val de Loire depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

En région Centre-Val-de-Loire, le potentiel de production suit une évolution nette négative depuis plusieurs années. Si le taux net moyen reste négatif (- 1,6% / an), on constate sur les 5 dernières années, une accélération du rythme des destructions (- 5,0 %) et des constructions (+ 3,3 %) qui

témoigne d'un renouvellement rapide du parc sur la période. En 2022, le parc enregistre une baisse de 6,7 %, avec un taux de construction en hausse à + 3% et de destruction à un maximum historique (- 9%).

Evolution des différents indicateurs en Occitanie depuis 2001

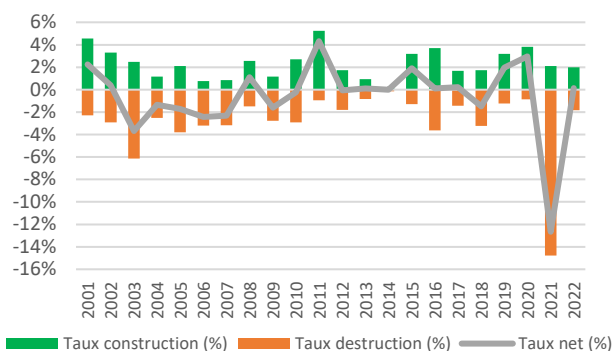


Figure 14. Évolution des taux de construction et de disparition du parc Occitanie depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

La région Occitanie affiche une régression annuelle moyenne de 1,8 % / an depuis 5 ans, avec un taux de destruction moyen de - 4,4 % / an, et un taux de construction de + 2,6 % / an sur la même période. 2021 a été marqué par un taux de croissance négatif record de - 12,7 %, les destructions ayant atteint un taux historique de - 15 %. En 2022, le taux de construction est resté stable à + 2,0 %, contre un taux de destruction en ralentissement par rapport à 2021 (- 1,8 %), conduisant à un taux net en hausse (+ 0,1 %) après un repli marqué en 2021. La dynamique de cette région est principalement tournée autour du parc Label Rouge et bio qui représente environ 80 % de la surface de l'échantillon cette année.

Evolution des différents indicateurs en Normandie depuis 2001

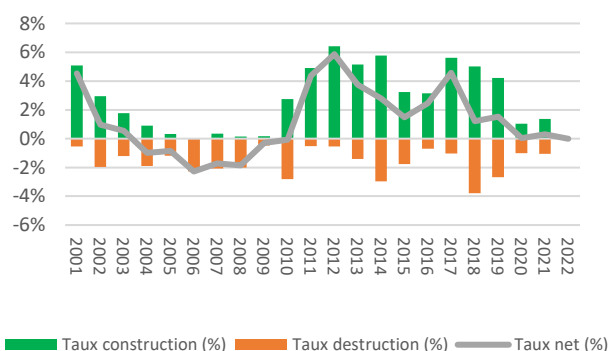


Figure 15. Évolution des taux de construction et de disparition du parc Normandie depuis 2001. Source – Enquête bâtiment ITAVI

La région Normandie connaît une progression très dynamique depuis 2010 avec une évolution nette annuelle de 2,9 % / an grâce à des constructions en progression moyenne de 4,9 % / an entre 2010 et 2019. Cette dynamique a été principalement soutenue par la progression du parc Label Rouge et bio. L'année 2022 est marquée par un taux net à l'équilibre car il n'y a eu aucune construction ou destruction collectée sur cette campagne.

7. conclusion

L'année 2022 est marquée par une évolution net négatif du parc bâtiment français pour la seconde année consécutive, avec un taux net de - 0,9%. Les principaux moteurs de cette évolution sont les régions Bretagne (-0,4%) et Pays de la Loire (-0,8%).

Le parc Label Rouge et bio suit quant-à-lui une dynamique de progression depuis 2010, mais voit cette tendance s'essouffler en 2022 avec un taux de croissance proche de l'équilibre. Au niveau national, le taux net d'évolution reste positif mais diminue tendanciellement à 0,11% en 2022, après une année 2021 sous la barre des 1%.

Le parc canard à rôti se contracte en 2022 (- 3,4%). C'est les troisièmes années consécutives où le taux net de croissance est négatif, après des années 2018 et 2019 à l'équilibre. Une consommation impactée par la pandémie d'IAHP et un contexte de marché peu favorable justifient la conversion de certains bâtiments en multi-espèces.

Globalement dans les principaux foyers de production, on constate un ralentissement des constructions ainsi que des destructions. Néanmoins, les taux nets de croissances montrent des destructions de bâtiments plus dynamique. Le taux de rénovation poursuit son développement en 2022 (+ 4,8 %, contre + 3,8 % en 2021). Les rénovations concernent surtout le parc standard et certifié (7,9 %) et celui du canard à rôti (6,6 %).

Méthodologie de calcul

- Taux net (%) = $\frac{\text{surface construites année N} - \text{surface détruite année N}}{\text{surface totale année N}}$
- Taux de disparition (%) = $\frac{\text{surface détruite année N}}{\text{surface totale année N}}$
- Taux de construction (%) = $\frac{\text{surface construite année N}}{\text{surface totale année N}}$

Abstract

Following a phase of reduction in the 2000s, the broiler poultry building stock has shown a clear upward trend, increasing by (+0.3% per year) since 2010. This dynamic is primarily driven by the growth of the Label Rouge and organic segments, which have seen an average annual growth rate of +1.4% over the past twelve years. In contrast, the standard and certified building stock has been declining since 2018 due to an imbalance between the construction rate (+1.6% per year) and the disappearance rate (-2.5% per year), indicating a declining renewal of farms. Meanwhile, the stock of roasting duck buildings has maintained a downward trend between 2010 and 2022, at -1.7% per year.